

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES  
PYRENEES-ORIENTALES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE D'EYNE**

L'an deux mille vingt-six le vendredi six mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle du Conseil municipal de la Mairie, sous la présidence de M. Alain BOUSQUET, Maire.

Date de la convocation : 23/02/2026

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 7

Membres présents : Alain BOUSQUET, Stéphane PARASSOLS, Marc CARCASSONNE, Xavier VIDOU, Philippe POUSSIN, Sophie SALA, Lydie BLONDEAU

Absents excusés : Tiphaine RABINEAU, Laure PRADELL, Amandine VERY GONDRON, Hugues MAGGIA

Pouvoirs : Hugues MAGGIA donne pouvoir à Lydie BLONDEAU

Marc Carcassonne a été désigné en qualité de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du CGCT.

**Objet : Approbation des comptes administratifs 2025– Budget principal de la Commune & budget annexe régie du patrimoine et environnement (RPE)**

Monsieur le Maire sort de la salle durant la délibération et le vote.

Sous la présidence de Mme BLONDEAU, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire de la commune, le Conseil Municipal examine les comptes administratifs 2025 qui s'établissent ainsi :

**Compte administratif 2025 du budget principal Commune :**

Dépenses fonctionnement 2025	+ 957 394,31 €
Recettes fonctionnement 2025	+ 1 025 162,46 €
Résultat exercice 2025	+ 67 768,15 €
Excédent antérieur reporté	+ 1 245 126,14 €
Résultat de clôture de l'exercice 2025 en fonctionnement	+1 312 894,29€
Dépenses investissement 2025	+ 224 466,93 €
Recettes investissement 2025	+ 439 387,79€
Résultat exercice 2025	+ 214 920,86 €
Déficit antérieur reporté	- 215 584,36 €
Résultat de clôture de l'exercice 2025 en investissement	- 663,5 €

**Compte administratif 2024 de la Régie Patrimoine et Environnement :**

Dépenses fonctionnement 2025	+ 70 312,89€
Recettes fonctionnement 2025	+ 55 023,10€
Résultat exercice 2025	- 15 289,79 €
Excédent antérieur reporté	+ 30 887,25 €
Résultat de clôture de l'exercice 2025 en fonctionnement	+ 15 597,46 €
Dépenses investissement 2025	+ 0€
Recettes investissement 2025	+ 7 000€
Résultat exercice 2025	+7 000€
Excédent antérieur reporté	- 4 740,95 €
Résultat de clôture de l'exercice 2025 en investissement	+ 2 259,05 €

**OUÏ L'EXPOSE DE LA 1ERE ADJOJNTE AU MAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :**

- **APPROUVE** les comptes administratifs de l'année 2025 tels que présentés ci-dessus ;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Alain BOUSQUET



Le Secrétaire de séance,

Marc CARCASSONNE

